

E.veil

Revue mensuelle d'e-veille documentaire en éducation et promotion de la santé
N°5 – Octobre 2009

Volet : politique de santé / organisation du système de santé Sommaire

@ Bulletin bibliographique

Politique nationale

- Alimentation/Nutrition : formation à la nutrition des professionnels 2
- Accidents vasculaires cérébraux : rapport sur la prévention et la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux. 2
- Plan Cancer 2009-2013. 3

@ E.point doc

Politique européenne de santé

- Santé au travail : campagne européenne « Mieux vivre au travail » 2009-2010 3

@ E.liens , à suivre ...

Politique européenne de santé

- Lutte contre le sida : plan d'action européen 2009-2013 4

Politique nationale de santé

- Alimentation/Nutrition : utilisation de la marque « Programme national nutrition santé » 4
- Environnement : mise en place d'un groupe de suivi du deuxième Plan National Environnement Santé (PNSE2) : 4
- Périnatalité : création et missions de la Commission nationale de la naissance : 4
- Santé au travail : édition d'un guide d'évaluation par l'ANACT 5
- Stratégies et dispositifs de dépistage, recommandation de la HAS / VIH/Sida : 5

Politique régionale

- Santé au travail : présentation du baromètre régional santé au travail 2009 Poitou-Charentes 5

@ Bulletin bibliographique

Politique nationale de santé

Alimentation/Nutrition

MARTIN Ambroise [Coord.]-**La formation à la nutrition des professionnels.**- Avril 2009, 47 pages.

Ce rapport du Pr. MARTIN, professeur des universités à la faculté de médecine de Lyon, répond à une mission de réflexion sur la formation en nutrition de l'ensemble des professionnels en charge de ces questions, en particulier dans le champ de la santé. Cette formation doit permettre aux étudiants et aux professionnels de santé de se mobiliser sur les dimensions multiples de l'alimentation et de la nutrition. Ce document propose des solutions pour construire des formations.

http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_A_Martin_formation_nutrition.pdf

Prévention pathologies

Accidents vasculaires cérébraux

FERY-LEMONNIER Elisabeth [Coord.]- **Rapport sur la prévention et la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux.**- Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports : juin 2009, 209 p. 21 Annexes.

Ce rapport présenté par R. Bachelot, Ministre en charge de la santé, le 9 octobre dernier au **CHU de Poitiers**, est issu des travaux d'un **comité de pilotage installé fin 2008**, et coordonné par le Dr Elisabeth Fery-Lemonnier, conseillère générale des établissements de santé. Les orientations retenues sont :

- améliorer la prise en charge des patients victimes d'AVC (les structures actuelles de soins de suite sont en nombre insuffisant et la prise en compte des séquelles sont encore peu traitées et mal connues),
- **développer la prévention et l'information,**
- **intégrer l'AVC dans le plan régional de santé dans le cadre de la mise en place des ARS.**

Ces orientations seront détaillées dans le cadre d'un Plan d'action AVC 2010-2014, qui sera présenté fin 2009.

En termes d'épidémiologie, les AVC sont une pathologie fréquente et grave : 130 000 nouveaux patients en France; c'est la troisième cause de décès en France (la deuxième dans le monde); l'athérombose est actuellement la première cause de décès dans le monde. C'est aussi la deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer.

Rapport :

http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/AVC_-_rapport_final_-_vf.pdf

Synthèse du rapport (25 p.) :

http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/AVC_-_synthese_rapport_final_-_vf.pdf

Discours de remise du rapport au CHU de Poitiers :

http://www.sante-sports.gouv.fr/actualite-presse/presse-sante/discours/centre-hospitalier-universitaire-poitiers-remise-du-rapport-accidents-vasculaires-cerebraux-avc-discours-roselyne-bachelot-narquin.html?var_recherche=accidents%20vasculaires

Prévention pathologies

Cancer

Plan Cancer 2009-2013.- Ministère de la santé, de la jeunesse et des sport, 140 p.

A partir des "[Recommandations pour le Plan Cancer 2009-2013](#)", rapport remis au Président de la République par le Pr Jean-Pierre Grünfeld en février 2009, **ce nouveau plan s'inscrit dans la continuité du Plan cancer 2003-2007** et repose en partie, sur le socle de ses mesures. Certaines devront être consolidées, d'autres devront être mises en application, et pour d'autres encore il s'agira d'en adapter la mise en oeuvre.

Le Plan 2009-2013 se compose de **5 axes : Recherche, Observation , Prévention – Dépistage , Soins , Vivre pendant et après un cancer**. 30 mesures encadrent 118 actions.

Le Plan 2009-2013 met ainsi l'accent sur :

- **de nouveaux efforts de recherche et d'innovation** intégrant leur « transfert » au système de santé,
- **une meilleure prise en compte des inégalités de santé** face au cancer et à la mise en oeuvre de mesures visant leur correction,
- **le renforcement de la coordination des soins et de son extension au-delà de l'hôpital par une meilleure implication des médecins traitants,**
- **de nouvelles initiatives sanitaires et médico-sociales pour mieux accompagner les personnes dans la « vie pendant et après le cancer ».**

Le Plan 2009-2013 :

http://www.e-cancer.fr/vl/fichiers/public/plancancer20092013_02112009.pdf

La synthèse :

http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_plan_cancer_2009_2013.pdf

Politique européenne de santé

Santé au travail

Dans le cadre de la **campagne européenne « Mieux vivre au travail » 2009-2010** consacrée à la prévention du stress et des risques psychosociaux, l'Anact s'est associée à ENWHP (European Network for Workplace Health Promotion) afin de faire connaître et faire partager des expériences d'entreprises. Le site mieuxvivreautravail.anact.fr, qui lui est dédié propose des outils de sensibilisation, d'auto-diagnostic et des cas d'entreprises.

Le stress touche 22 % des travailleurs de l'Europe des 27. Les études indiquent qu'il est à l'origine de 50 à 60 % de l'absentéisme.

<http://www.mieuxvivreautravail.anact.fr/>

Politique européenne de santé

Lutte contre le sida : plan d'action européen 2009-2013

La Commission européenne a adopté une stratégie contre le VIH couvrant la période 2009-2013 dans l'Union européenne et ses pays voisins. Entre 2001 et 2007, le nombre de personnes vivant avec le VIH/sida dans l'Union et les pays voisins est passé de 1,5 à 2,2 millions. **Les objectifs globaux sont de réduire le nombre de nouvelles infections par le VIH d'ici à 2013, améliorer l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et à l'accompagnement, améliorer la qualité de vie des personnes qui vivent avec le VIH/sida. Le nouveau plan a pour stratégie de sélectionner des régions et des groupes prioritaires** (les populations les plus exposées) ainsi qu'un dépistage précoce et un accès rapide aux traitements.

<http://www.secteurpublic.fr/public/article/une-strategie-europeenne-de-lutte-contre-le-vihsida-pour-la-periode-2009-2013.html?id=24337&C5=227>

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/health-eu/health_problems/hiv-aids/index_fr.htm

http://ec.europa.eu/health/ph_threats/com/aids/aids_en.htm

Politique nationale de santé

Alimentation/Nutrition

Un arrêté en date du 15 octobre 2009 fixe les conditions d'utilisation de la marque « Programme national nutrition santé » pour les entreprises publiques ou privées, les associations, les organismes ou établissements à caractère public ou privé, les collectivités territoriales qui souhaitent mener des actions ou engager des campagnes de prévention sur le thème de la nutrition-santé, avec la mention obligatoire « ce document est conforme au PNNS » ou « cette action est conforme au PNNS ».

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=AC0083C51E65FBBE18D115D1E24DB779.tpdpj07v_2?cidTexte=JORFTEXT000021187404&categorieLien=id

Environnement

Mise en place d'un groupe de suivi du deuxième Plan National Environnement Santé (PNSE2) :

Installation d'un groupe de suivi pour le deuxième plan PNSE2. **Ce groupe devra réaliser un bilan annuel de l'avancée du plan et proposera des recommandations au Gouvernement destinées à améliorer sa mise en oeuvre, à le compléter, en fonction notamment des nouvelles connaissances sur les risques sanitaires environnementaux.** Ce PNSE2 comporte 12 mesures prioritaires articulées autour de **deux axes majeurs : réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé, y compris en milieu de travail et la réduction des inégalités environnementales qui contribuent aux inégalités de santé.** Ces propositions pour ce deuxième plan ont été présentées dans un rapport en date du 16 avril 2009 par le professeur Marc Gentilini puis après examen ont fait l'objet d'une présentation en Conseil des ministres le 24 juin 2009. Ce groupe présidé par Bérangère Polletti réunit des représentants des cinq collèges du Grenelle ainsi que des personnalités qualifiées et des professionnels de santé.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-PNSE2_cle5fd293.pdf

Périnatalité

Création et missions de la Commission nationale de la naissance :

Un décret en date du 9 octobre 2009 est relatif à la création de la Commission nationale de la naissance. **Celle-ci a pour missions de contribuer à la réalisation des objectifs de santé publique fixés pour la périnatalité, d'apporter son concours et son expertise pour la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière de périnatalité,** notamment dans les domaines de la santé publique, de l'organisation de l'offre de soins, des pratiques professionnelles et du financement.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021136496&dateTexte=&categorieLien=id>

Santé au travail

Depuis 1991, il existe une obligation légale pour l'employeur d'évaluer les risques professionnels, réactivée en 2001 par un décret sur le document unique d'évaluation (DUE), qui doit déboucher sur une meilleure prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en entreprise. **L'ANACT édite un guide proposant une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels qui concilie santé des salariés et performance de l'entreprise.** Il délivre une démarche globale, présente des conseils pratiques et des outils ainsi que des témoignages d'entreprises.

Pour en savoir plus sur ce document :

http://www.anact.fr/portal/page/portal/AnactWeb/NOTINPW_PAGES_TRANSVERSES/5_mediatheque/NO_TINMENU_affichage_document?p_thingIdToShow=4665197

Stratégies et dispositifs de dépistage :

Recommandation de la HAS : un dépistage généralisé

Un an après la première partie, **cette deuxième partie des recommandations de la HAS pour le VIH vise à améliorer la détection précoce de l'infection et à réduire le retard au dépistage.** Elle propose que des tests de dépistage soient étendus à l'ensemble de la population âgée de 15 à 70 ans, hors notion d'exposition à un risque de contamination ou caractéristique particulière **et également de viser de manière spécifique les groupes de population particulièrement affectés par le VIH** en France (tests de dépistage proposés tous les ans pour des populations à risque). En effet, les personnes dépistées qui se savent contaminées modifient d'une part leur comportement et diminuent d'autre part le risque de transmission en suivant un traitement.

Portail donnant accès au dossier complet :

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_866949/dépistage-de-linfection-par-le-vih-en-france-strategies-et-dispositif-de-dépistage

La **synthèse** (41 pages) :

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-10/synthese_depistage_vih_volet_2_vfv_2009-10-21_16-48-3_460.pdf

L'**argumentaire** (235 p).

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-10/argumentaire_depistage_vih_volet_2_vfv_2009-10-21_16-49-13_375.pdf

Politique régionale de santé

Santé au travail

Présentation du baromètre régional santé au travail 2009 Poitou-Charentes

L'Observatoire Régional de la Santé au Travail du Poitou-Charentes (ORST), en partenariat avec l'ARACT et l'Observatoire Régional de Santé (ORSPEC), organise une journée de présentation du baromètre régional Santé au Travail 2009, le 17 novembre prochain, de 14h à 17h, à l'espace régional des Ruralies (79). Ce baromètre fait un état des lieux sur la santé et la sécurité au travail en Poitou-Charentes. **Cette analyse permet d'identifier les tendances importantes pour la prévention des risques professionnels.**

Inscription sur le site internet ou en remplissant le coupon.

Contact : ARACT Poitou-Charentes, 15 ter rue Victor Grignard, Pôle République 2, 86000 POITIERS

<http://poitou-charentes.aract.fr/portal/pls/portal/docs/2624366.PDF>